

MOBILITÉ L'agglomération du Valais central, allant d'Ardon à Salquenen et concernant vingt communes de la plaine et du coteau, franchit une nouvelle étape importante.

Le dossier de l'agglomération déposé à Berne

SAMUEL JACQUIER

Les délais sont respectés. Le Valais central pourrait bien avoir son agglomération à l'horizon 2022. C'est en tout cas le vœu du comité de cette agglomération qui va déposer le dossier de troisième génération à Berne d'ici à la fin de la semaine. Les vingt communes de l'agglomération Valais central ont opté pour 95 mesures présentées à la Confédération, séparées entre 59 dispositions liées à la mobilité, ainsi que 36 projets qui touchent la nature, le paysage et l'urbanisation. Les instances fédérales décideront quels objets en lien avec la mobilité seront retenus et lesquels elles cofinanceront à une hauteur pouvant aller de 30 à 50%.

La troisième agglomération de Suisse romande

Pour Evelynne Crettex Reber, présidente de l'agglomération, l'étape présentée en conférence de presse hier est essentielle. «C'est l'aboutissement de deux ans de travail intensif pour un beau projet d'avenir. L'agglomération Valais central, avec 127 000 habitants en 2030, sera la troisième plus importante de Suisse romande après celle de Genève et celle de Lausanne-Morges.» Les 59 mesures de mobilité ont été estimées à 145 millions de francs. Concernant les 36 autres points inclus dans le dossier, ils ne seront pas cofinancés et entièrement à la charge des communes et du canton. «Le dossier sera jugé sur les efforts en matière de mobilité. En effet, la Confédération promet des transports les plus rationnels possibles, tels que la mobilité douce et les transports publics», note César Conforti, mandataire du bureau Team+.

Un tiers de la population valaisanne

D'Ardon à Salquenen, les présidents de commune, l'Etat du Valais et les mandataires ont tenté de trouver les meilleures solutions aux problèmes de mobilité toujours plus récurrents, notamment sur la route cantonale T9.



Des exemples de mesures qui seront étudiées par la Confédération. Elles tendent à améliorer la mobilité et la qualité de vie dans la région. INFONF



«127 000 habitants en 2030, l'agglomération est la 3^e plus importante de Suisse romande.»

EVELYNE CRETTEX REBER PRÉSIDENTE DE L'AGGLO VALAIS CENTRAL

Parmi les actions phares inscrites dans le dossier, un réseau de bus mis en place sur tout le territoire avec une seule communauté tarifaire, une seule marque et une cadence qui n'excède pas les quinze minutes dans quinze ans. «Je suis heureux que le dépôt du dossier aboutisse avant la fin de mon mandat. C'est un projet logique qui rassemble un tiers de la population valaisanne», s'exclame

Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat. Autre exemple qui pourrait changer la vie de nombreux habitants de plaine, la réouverture de la gare de Granges, ou la création d'arrêts de chemins de fer à hauteur de Noës et de Sion ouest.

L'exemple des deux villes
Pour mener à bien ces projets, tous les partenaires relèvent la

LES COMMUNES SE SONT LANCÉES DANS AGGLOSION

AggloSion poursuit son chemin. La Confédération avait accepté en 2013 de cofinancer 25 mesures du projet de seconde génération, pour un montant approchant les 30 millions. Depuis, certaines communes ont joué la montre, mais 84% des

projets ont déjà fait l'objet d'études de détails ou de réalisations, tels que l'avenue Ritz à Sion ou le réaménagement du centre de Vétroz. «Le cœur du Valais s'est mis en marche et cela va continuer», se réjouit Evelynne Crettex Reber. ○ SJ

bonne entente entre les vingt présidents de communes impliquées. Notamment pour les communes de la région sierroise qui ont rejoint le train en marche. «Sierre et ses voisins ont voulu unanimement participer à l'extension d'AggloSion. Nous appartenons dès lors à une communauté de destin à laquelle nous avons dit oui. Reste que les communes garderont le dernier mot»,

souligne François Genoud, président de Sierre. Son voisin séduisois, Marcel Maurer, estime que ce n'est que le début d'un grand bouleversement dans la région. «L'aventure est loin d'être terminée.» La Confédération étudiera le dossier en 2017 et donnera sa décision sur les mesures cofinancées en 2018 avant le début de la mise en œuvre en 2019. ○

VÉTROZ Les débats ont été animés lors du Conseil général, mais le budget a été accepté.

Un plénum à rallonge mais finalement unanime

Les autorités exécutives et législatives de Vétroz se sont offert une assemblée à rallonge pour le dernier Conseil général de l'année. Deux heures et demie de débats ont été nécessaires lors de cet ultime plénum de la législature visant principalement l'approbation du budget 2017 de la municipalité. «Les amendements de la Cogest étaient en effet nombreux», commente Stéphane Germanier, président de Vétroz. De plus, l'un d'entre eux a dû se faire à bulletins secrets, ce qui n'a pas accéléré les débats.»

Huit amendements demandés

Au total, la commission de gestion ne demandait pas moins de huit amendements, concernant principalement les routes com-

munes et les parcs et rues. La moitié d'entre eux ont été acceptés avant que les conseillers généraux se montrent favorables à l'approbation du budget 2017, à l'unanimité. «Dans la mesure où la Cogest proposait une augmentation du financement, le Conseil n'a pas souhaité s'y opposer. Nous avons cependant la volonté de réduire la dette après les importants investissements réalisés lors des précédents exercices.» Budgétisée à plus de 7 millions en 2016 l'enveloppe chute tout de même à 4,4 millions. «Ce sera désormais au nouvel exécutif de se prononcer sur le plan quadriennal. Le projet de l'agglomération et le réaménagement des torrents ouest devraient y figurer prioritairement.»

En parallèle à cette baisse des investissements, la commune

voit ses revenus de fonctionnement croître de 1,4 million. «Le montant de l'impôt a été adapté, tout comme la taxe sur l'eau potable, ce qui permet de nouvelles rentrées.»

CHIFFRES CLÉS

21,46	millions: revenus de fonctionnement
17,42	millions: charges de fonctionnement
4,04	millions: marge d'autofinancement
4,42	millions: investissements nets

PUBLICITÉ

DÈS AUJOURD'HUI, DE HAUTE-NENDAZ À VEYSONNAZ, SKIS AUX PIEDS!

Infos et horaires: www.nendaz.ch www.veysonnaz.ch Nendaz Switzerland Veysonnaz - Switzerland

NENDAZ 4 VALLEES VEYSONNAZ 4 VALLEES

ARDON Camionnette renversée sur l'A9



Le trafic a été perturbé durant plusieurs heures.

Mardi peu après 13 h 30, un accident est survenu sur la chaussée sud de l'autoroute A9 à la hauteur d'Ardon. «Pour une raison indéterminée, une camionnette frigorifique de livraison a basculé par-dessus la glissière. Le chauffeur est blessé», précise Stéphane Vouardoux, porte-parole de la police cantonale.

Ambulance, police et pompiers étaient sur place. L'accident a provoqué un important ralentissement. Selon la police cantonale, les opérations de dépannage se sont terminées vers 16 h 15 et le bouchon s'est résorbé rapidement. ○ DV

EN BREF

SIERRE Une minibraderie pour la bonne cause

La bibliothèque-médiathèque Sierre a lancé une action en faveur de l'association M'Boa, qui soutient un internat fondé par le père Lucien Favre au Congo-Brazzaville. Jusqu'au vendredi 22 décembre, livres, CD et DVD en parfait état seront en vente au cœur de la minibraderie. ○ AD

AGENDA AUJOURD'HUI Conte de l'avenant

SIERRE Le dernier après-midi «Contes de l'avenant» de la BMS aura lieu le mercredi 21 décembre dès 16 h. Christine Métrailler animera cette activité, ouverte aux enfants dès 3-4 ans et qui durera environ trente minutes. Entrée gratuite.

AGENDA AUJOURD'HUI Alzheimer Valais

SIERRE La rencontre du groupe d'entraide de Sierre aura lieu le mercredi 21 décembre à 18 h à l'hôpital de Sierre. Infos au 027 323 03 40.